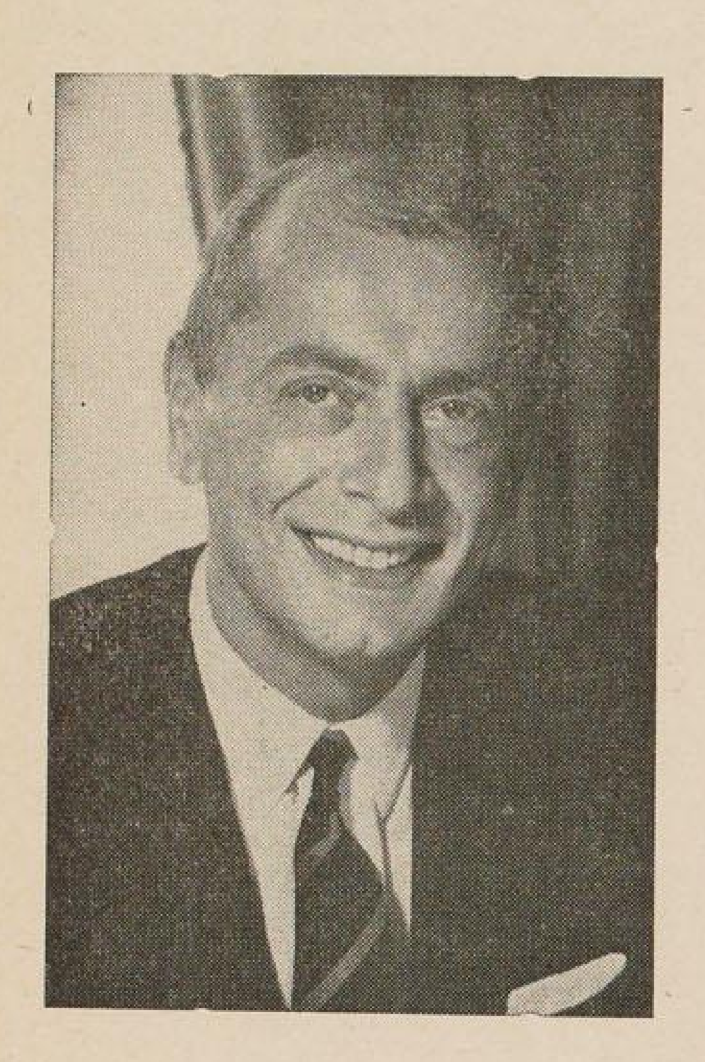
CANDIDAT d'UNION pour la DÉFENSE de la REPUBLIQUE

Robert-André VIVIEN



Député de la 7e Circonscription du Val-de-Marne : St-Mandé, Vincennes, Fontenay.
Né le 24 février 1923 à Saint-Mandé. Marié, deux enfants.
Demeurant à Saint-Mandé. Industriel.
Secrétaire de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Conseiller Général du Val-de-Marne.
Conseiller Général de la Seine 1959-1967.
Vice-Président du Conseil Général de la Seine 1959-1960.
Conseiller Municipal de Saint-Mandé de 1947 à 1964.
Officier de Réserve, cinq fois blessé.
F.F.L.
Officier de la Légion d'Honneur — Médaille Militaire.
Croix de Guerre 39-45 et des TO.E. — Médaille de la Résistance — Médaille des Evadés, titulaire de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.
Rapporteur spécial du Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.
Rapporteur spécial du Budget de l'Information.
Rapporteur spécial du Budget de l'O.R.T.F.

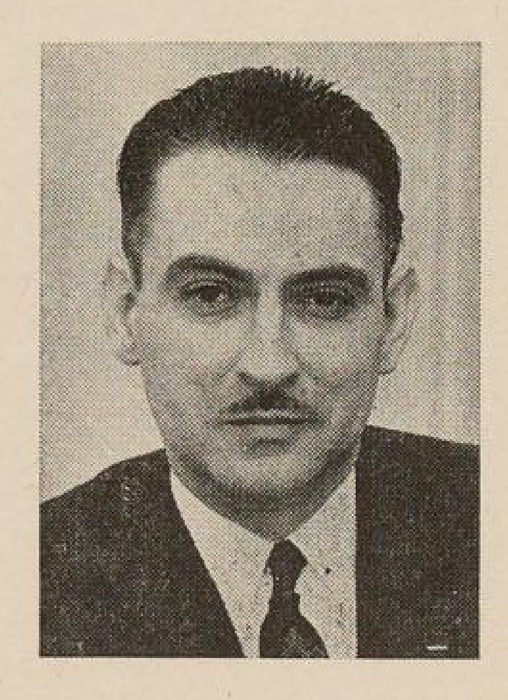
Chères Electrices, Chers Electeurs,

Au nom de l'Union pour la Défense de la République, que j'ai l'honneur de représenter dans notre 7e Circonscription du VAL-DE-MARNE, je **remercie** les Electrices et les Electeurs de FONTENAY-sous-BOIS, SAINT-MANDE, VINCENNES qui, par leurs 25.996 suffrages, presque la majorité absolue, m'ont permis, le 23 juin, de distancer de 14.440 voix le candidat communiste.

Le 30 juin sera le départ pour une étape nouvelle de notre marche en avant, que seule pourrait entraver l'anarchie.

Le 30 juin, en groupant leurs voix, tous ceux qui ont su tirer les leçons des menaces de subversion des tenants de la dictature totalitaire et des fauteurs de désordre, me permettront, je l'espère, de continuer à exprimer avec **efficacité**, au sein de la **majorité**, à l'Assemblée Nationale, leur volonté de maintenir les institutions démocratiques de la Ve République, tout en contestant, s'il le faut.

VU, le Candidat, Robert-André VIVIEN.



Roland VERNAUDON
41 ans.
Demeurant à SAINT-MANDE.
Marié, quatre enfants.
Secrétaire de Direction de l'I.D.A.
Syndicaliste.

l'Union pour la Défense de la République

REMERCIE... les Electrices et les Electeurs de FONTENAY-sous-BOIS, SAINT-MANDE, VINCENNES, qui ont permis à leur candidat, Robert-André VIVIEN, d'arriver très largement en tête, en obtenant plus de 48 % des suffrages exprimés, dès le premier tour.

FÉLICITE... Robert-André VIVIEN qui, par son œuvre au Parlement et au Conseil Général, a su mériter leur confiance, comme il avait su mériter celle du Général de Gaulle.

APPELLE... ceux des Electrices et des Electeurs qui, jusqu'à présent, sont restés éloignés ou incertains, **à rejoindre** les **25.996 votants** qui, le 23 juin, ont barré la route aux fauteurs de désordre et d'anarchie.

Electrices, Electeurs, souvenez-vous : s'abstenir, c'est voter communiste.

VOUS QUI VOULEZ... être représenté par un réel défenseur de cette image de la FRANCE que nous portons tous en nous, de la République raffermie dans la légitimité et la légalité autour du Général de Gaulle,

Votez et faites voter :

Robert-André VIVIEN

Vu, le Comité de Parrainage

— le Sénateur-Maire de SAINT-MANDE : Jean BERTAUD ;

— les Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux de SAINT-MANDE et de VINCENNES, membres du Comité de Défense de la République, et les membres du Comité de Défense de la République de FONTENAY-sous-BOIS.

En vous demandant de voter pour **Robert-André VIVIEN,** le Comité de Parrainage du **candidat de l'Union pour la Défense de la République** de la 7e circonscription du VAL-DE-MARNE est conscient qu'il vous demande de voter pour un élu de la majorité des vrais Français, pour lesquels il n'est pas d'autre voie que de refuser l'anarchie et la subversion et que de s'unir dans la République, autour du Général de Gaulle, son Président.

votez : Robert-André VIVIEN

candidat d'Union pour la Défense de la République.

Vu, le candidat,

IMPRIMERIE NIDOT - PARIS